

✓

AFFAIRE N° 6

ACQUISITION, par expropriation pour cause d'utilité publique (parking public) d'un terrain sis, rue du Buisseau des Noirs (terrain Ramsamy)

LE MAIRE. - Je vous demande de m'autoriser à acquérir par expropriation pour cause d'utilité publique le terrain RAMSAMY, sis Rue du Buisseau des Noirs. Il est destiné à un parking pouvant recevoir 16 à 20 voitures.

Le prix proposé par les vendeurs 1.200.000 Fr pour 640 m<sup>2</sup> me paraît acceptable. Quel est votre avis?

La procédure d'expropriation doit être envisagée, à défaut de vente amiable, en raison de la minorité des enfants du défunt propriétaire.

Adopté à l'unanimité.